L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 3 MAI.

VAPEURS
COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.

SERVICE RÉGULIER ENTRE LA FRANCE ET LES ÉTATS-UNIS.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique partent régulièrement de New York et le Havre, directement ou touchent à Brest,

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette Compagnie font le service postal entre la France et le Nord.

WASHINGTON, capt. Redmond, commdt, 6 mai.
VILLE DE PARIS, capt. Surmont, commdt, 20 mai
FERRER, Dumas, commdt, 1 er juin.
SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, commdt, 15 juin

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin)
POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125. | Seconde cabine, $80.

Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers, d'entrepont.

Les voyageurs européens qui veut voir le continent américain ou qui en retournant en passant les steamers de cette ligne évitent les risques inséparables du trajet par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, font en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

D'ARCY MACKENZIE,
Agent, 53, Broadway, New York,
ou à
LEBLAND & Cie, Agent,
nov—tf 128 Gaither Court, N. O.

Compagnie de Vapeurs
HAMBOURGEOISE-AMÉRICAINE.

Communication entre le Havre et la Nouvelle-Orléans par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques et nouveaux steamers de la Compagnie GERMANIA, capitaine Hebich; SAXONIA, capitaine Wimmer; VANDALIA, capitaine Friedrich,

Partiront	de Ham- bourg	de Hâ- vre	Santan- der	N. Or- léans
Vandalia	10 Fév.	13 Fév.	17 Fév.	26 Mar
Germania	9 Mars	12 Mars	15 Mai	F.AV.
Polaria	6 Avril	9 Avril	12 Juin	AV. MAI.

Nous annonçons les premiers dates de départ de nos steamers.

Prix du passage, payable en or:

De la Nlle-Orléans à San Sébastien, au Havre, Southampton et à Londres	$150	$45
De Hambourg, DIRECTE, de Southampton, Anvers et Londres	130	40

On peut s'abonner aux billets de passage de Hambourg, du Havre et de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

C. E. RICHARD & BOAR,
Agents Généraux, No 61 Broadway, NEW-YORK.
WALM, RUPERTI & CO.,
Agents Généraux, No 109 rue de la Commune Nouvelle-Orléans. 10 août—1an

Ligne de l'Allemagne du Nord.

Les steamers HERMANN et la NOUVELLE-ORLÉANS, pour la voie du Havre, directe du Havre.

Pour fret ou passage, s'adresser à

[illegible] de LLOYD de l'Allemagne du Nord.

[illegible] ordre régulier comme suit:

[illegible] De la N.-Orléans
[illegible] 1 Mars
[illegible] 1 Avril
[illegible] 1er Juin.

[illegible] Havre et la Havane, en y retournant à Brême, à l'exception pour débarquer et [illegible] ne seront annoncés plus [illegible] Nouvelle-Orléans.

[illegible] On se fait au Havre—à la Nouvelle-Orléans:
[illegible] $130 ou or.
[illegible] 90 ou or.

TRIESTE [illegible] on se fait à Trieste:
Aujourd'hui [illegible] $150 ou or.
[illegible] 90 ou or.

Treyfous [illegible] de monnaie courante.

[illegible] 20

[illegible] directement des billets de passage Southampton ou le Havre pour la Nouvelle-Orléans.

Pour fret ou passage, s'adresser à

[illegible] Au No 61 de la rue de l'Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

SHERMAN,..... Capt. Thos. Halsey.
GEN'L MEADE,..... Capt. A. W. sampson.
UNITED STATES,.... Capt. M. B Crowell,
MISSISSIPPI,.... Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS,..... Capt. H. S. Gutt k,
EMILY B. SOUDER, Capte. F. Burdick

Partant de New-York, tous les samedis.

Le steamer
WESTERN METROPOLIS,
MARDIS, 6 mai, H. S. MACKENZIE, commandant,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson le SAMEDI 3 mai, à 5 h. A. M.,

Ces steamers ont d'excellents aménagements.

Chambres..... $20 00,
Entrepont..... 15 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool et Glasgow Hambourg et Brême.

Pour billets de passage, fret, [illegible] de Nouvelle-Orléans et d'entrepont (night ticket), pour Liverpool et le continent, se rendre à la ligne de steamers de Orléans, partant de New-York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

Le steamer UNITED STATES suivra et par le steamer MARDI 13 mai à 5 h. A. M.

JOHN H. LUDWIGSEN,
Rue de la Course.— No. 106.

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants:

GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST LOUIS,

Le steamer
GEO. WASHINGTON,
Commandant E. V. Unger,

Partira son wharf, au pied de la rue Toulouse le SAMEDI 3 mai, à 5 heures A. M.

Passage..... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour POUR LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage s'adresser à

ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 61.

POUR PHILADELPHIE, via
Ligne de la Baie-Depart, SAMEDI, 4 mai, à 4 heures du soir.

Le beau steamer, de première classe,
21 NIAGARA,
capt Catharine,

Pour fret ou passage, s'adresser à
WM. CRESEVT, Agent,
Encoignure Carondelet et Gravier,
Le steamer YAZOO, capt Barrett, suivra de près pour régulier.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant, des primes pour l'année finissant le 29 fé

[illegible]	$464,567 15
Natoir:	
[illegible]ncendie.....	$145,467 85
[illegible]ntimes.....	173,675 36
[illegible] rivière.....	70,203 85
	$389,347 06
[illegible]n acquises et retour et ré- [illegible] sur les primes.....	65,497 02
[illegible]mes nettes.....	$264,069 13
[illegible]ncendie.....	$94,023 44
[illegible]ntimes.....	102,189 75
[illegible]rivières.....	10,976 24
	$203,189 41
[illegible] la compagnie	10,925 63
[illegible]mptes.....	24,354 71
	$264,369 75
Balance.....	$3,680 38

[illegible]mpagnie a l'actif suivant évalué à la valeur le jour du marché au comptant:

[illegible] la ville et autres.....	$65,000 00
[illegible]e de banque et autres.....	18,754 00
[illegible] compagnies d'assurance.....	34,000 00
[illegible]	25,000 00
[illegible]ts sur hypothèques.....	39,000 00
[illegible] à recevoir.....	20,000 00
[illegible]n cours de collection.....	46,185 77
[illegible]t en caisse et en Farone.....	19,062 25
	$269,977 98

[illegible] précédé est une copie juste, véritable et [illegible] livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

[illegible] Secrétaire.

[illegible] d'Administrateurs élus le 19 février

[illegible]as Briggs,	Chas Ladite,
[illegible] A. Fosdick,	John H. Wallis,
[illegible] Brigsler,	Rudolph Sieg,
[illegible] Anderson,	H. F. Dreyfous,
[illegible] Arnold,	W. C. Black,
[illegible] W. Dunbar,	Chas. H. Mott,
[illegible] F. Stockmeyer,	Chas Hamell,
[illegible] W. Hyams,	D. Jacobs,
A. Montgomery,	R. S. Hayes,
Henry J. Vos,	Felix Labatut,
[illegible] Musgrove,	A. Leng Tods,
[illegible] Washburn,	G. D. Fuller,
A. Lecompt,	Edward Kerr,
Franz Williams,	Wm. Mervin,
[illegible]omas Burns,	G. Freudenthal,
[illegible] Foster	William Kerr,
	20mars

Aux Contribuables.

JOHN T. DUFOUR,
..... PASSAGE DE LA BOURSE..... 60
Entre Bienville et Domaine,

Se charge du règlement des Taxes de Ville et d'état, arriérées et dues de la réduction de l'assessment, dans les cas où les administrateurs ont exagéré la valeur des propriétés imposables, de la reconnaissance des noms sur les listes, etc. Prêtant extrêmement bien, depuis plusieurs années, à ce genre d'affaires, il croit pouvoir être très utile aux contribuables qui voudront bien l'honorer de leur confiance

TEUTONIA
Compagnie d'Assurance de la Ville-Orléans.

Le Bureau est ouvert, rue No. 111 de la Bourse entre Iberville et Bienville.

Assure contre les risques d'incendie, de Rivières et de Mer, aux taux les plus bas.

Capital..... $1,000,000
Soldes..... 750,000

[illegible]

TEXAS.
Lignes Morgan des Steamers de la Malle des E.-U.

Les steamers suivants, en fer et à hélice, forment cette ligne:

Alabama, Austin,
Clinton, City of Norfolk, Harlan,
J. C. Harris, W. G. Howes, Matagorda,
Josephine, Matagorda, Morgan,
St. Mary, Whitney, Mary.

POUR GALVESTON et INDIANOLA.

Via le chemin de fer de la Louisiane du Texas

MORGAN,
J. B. STOCKWOOD, Commandant,

SAMEDI, mai.

Part du Bracknan à l'arrivée du train de 8 A. M. d'Algiers.

Le fret est reçu au dépôt du chemin de fer, au pied de la rue Magazine (station Spot Pontchartrain) dans les limites jusqu'à 5 P. M. Les reçus de fret doivent être en duplicata. Porter le nom des consignataires.

Des bills de connaissements sont signés pour Victoria via ligne Morgan & Golfe, Ouest Texas et toutes les parties de l'intérieur.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. T. MORGAN,
No 11 de Commercial Place.

Paquebot régulier de la Côte et de Donaldsonville.

Départ tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et les VENDREDIS, à 5 heures A. M.—Pour les Embarcadères de la Côte, Donaldsonville et les Embarcadères du Bayou Lafourche jusqu'au Lockport. Le beau bateau à vapeur HENRY TRAIGLE, capitaine [illegible], commis M. H. Lacoy, Retour: Il partira de Thibodaux les MARDIS, à midi, et les SAMEDIS, à 6 heures du matin. Il touchera à Côte pendant le jour, tous les DIMANCHES et MERCREDIS. Ses navires est [illegible]ncom, attention et satisfaction à tous. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. G. TRAIGLE,
No 25 de la rue Conti.

Un commis sera toujours au pied de la rue Conti pour recevoir le fret. 29 nov—tm

Paquebot régulier de Bayou Lafourche.
Départ de Nouvelle-Orléans tous les MARDIS et VENDREDIS, à 5 heures du soir.

Pour l'embarcadère de Thibodaux, Paincourtville, Plattenville, Napoléonville, Lafourche Crossing et toutes les débarcadères intermédiaires du bayou Lafourche. Le beau steamer à vapeur d'un able tirant d'eau, TARLETON, capitaine Frank Dalferez, R. S. Sercer, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
L. SOTTILE.

Paquebot de la Côte d'en bas.

Jours de départ, tous les MARDIS et VENDREDIS, à 5 heures A. M.

Pour le Fort Jackson, la Quarantaine, le Quartier des Biches, la Rivière aux Herbes, la Pointe à la Hache, l'Anse aux Familles et tous les points intermédiaires de la côte d'en bas. Le beau bateau à vapeur à roues sur les côtes,

MARIE L.,
Capt. A. F. [illegible]renfroy,
Jno L. Titus, comptable
Ce bateau [illegible] est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
A. R. VERRET,
12 mars— No 125 rue de la Verille-Levée.

Bureaux de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,

NO. 61 DE LA RUE DU CAMP,
NOUVELLE-ORLEANS, 24 JANVIER 1872.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1871:

Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1871	
Sur risques d'incendie	$102,788 87
Sur risques le mer	41,473 52
Sur risques le rivières	61,184 64
	$205,377 03
Plus: Risques non expirés de 1870	47,612 00
	$252,989 03
A déduire: Risques non expirés de 1871..... $66,696 00	
Primes remboursées..... 1,785 31	68,480 31
Montant net des primes	$200,508 72
Pertes, etc, payés dans la même période:	
sur risques d'incendie	$28,588 76
sur risques de mer	36,280 94
Sur risques de rivières	36,367 15
	$101,076 85
Plus: Pertes payées non réglées	41,680 44
Escompte, frais de port, mes	17,454 64
Réassurances	3,353 17—$144,744 75
Dépenses générales et taxes	$35,251 72
Intérêt de scrip	30,593 40
	305,589 87
Moins: Escompte en 1872	49,944 65
	$160,388 72
Balance nett	$40,120 00

L'actif de la compagnie est comme suit. Il est basé sur la valeur le moins élevée du marché, au comptant:

Bons hypothécaires émis de la ville	$166,770 00
120 bonds de la ville au favour de chemins de fer	132,000 00
61 bonds sept pour cent de la ville	51,482 50
14 bonds de l'Hôtel Dieu	7,000 00
4 bonds de l'Odd Fellows' Hall Association	4,000 00
2 bonds de la Grand'Loge de la Louisiane	2,000 00
Actions de banques et de la Compagnie du Gaz, etc	103,041 72
Prêts garantis	39,200 00
Prêts sur hypothèque	68,500 00
Billets à recevoir	12,787 77
Scrip d'autres compagnies d'assurance	5,880 02
Primes en voie de recouvrement	10,261 30
Espèces	53,534 56
Total de l'actif	$864,397 59

L'état qui précède est une copie exacte faite des livres de la compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
HUGH ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
PAROISSE D'ORLEANS,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé particulièrement mon le 22 mars de janvier A. D. 1872.

ANDREW HERO, Jr.,
Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, à partir du deuxième lundi de février 1872, sur les certificats du scrip non encore payés. Ils ont de plus déclaré un dividende de TRENTE-CINQ POUR CENT sur le montant net des primes particulières de l'année expirée le 31 décembre 1871, dividende pour lesquels il sera donné des certificats à dater du 2ème jour de mars 1872.

THOMAS SLOO, Président
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1872:

John D. Gaines	E. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
J. Bacon,	L. N. Marks,
Charles Maybrady,	Richard Flower,
J. Wells,	W. E. Seymour,
W. C. Taylor,	J. C. Morris.

LAFITTE, DUFILHO & CO WARTHER POSTAL!

QUATRIEME CODE DE DISTRICT pour la Nouvelle-Orléans. No 28,079.—En vertu d'un Writ of Fieri Facias à moi adressé par l'honorable Second Cour de District pour le Parish d'Orléans, Etat de Louisiane, en faveur de Lafitte, Dufilho & Co, et contre Warther Postal, j'ai saisi, le 4 mars 1872, à 3 heures P. M., les lots, terrains et propriétés connus sous les numéros 1 et 2 de la subdivision du terrain de Bayou Road, dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, à la vente publique qui en sera faite par moi, le premier jour de mai prochain, à la porte de la Cour de District susdite, entre les heures légales de vente, à midi, et deux heures P. M. de ce jour, pour satisfaire le montant de la susdite Writ.

Un terrain situé dans la Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, faisant partie de la subdivision du terrain de Bayou Road, et connu sous les numéros 1 et 2 de ladite subdivision, mesurant ensemble cent pieds de front sur la rue Bayou Road, sur une profondeur de cent vingt pieds, le tout conformément au plan de ladite subdivision, dressé par Edgar Degas, ingénieur, le 15 mars 1869.

Conditions: Comptant, en monnaie courante des Etats-Unis.

CORNELIUS M. SORIA,
Adjt Gén. du 2ème District.
Avis Nos 12 et 13 de la rue de Pythias

Vicksburg.

Départ tous les MARDIS, à 5 h. P. M.

Paquebot régulier de la Côte, Départ tous les MERCREDIS, à 5 h. A. M. et tous les SAMEDIS à 5 h. P. M.

Départ de Lake Providence, tous les Lundis, à midi, et les Jeudis, à midi.

Pour le transport des passagers et du fret, s'adresser à bord ou à
T. F. LAMBERT, capitaine,
ou à
T. F. LAMBERT & CO.,
Agents.

Le beau bateau à vapeur de 1re classe, DONALDSONVILLE, Capitaine Rogers, partira pour Port Adams, Natchez, Vicksburg et tous les embarcadères intermédiaires, le Vendredi, 3 mai, à 5 heures P. M.

A Vicksburg le NATCHEZ prendra avec les malles et bankbower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY, 130 Commerce.

Paquebot Régulier de OPELOUSAS.

Départ tous les SAMEDIS à 5 heures P. M. Pour Opelousas, Washington, Fort Barre, et tous les embarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le nouveau et beau bateau à vapeur PERE,
H. Broad, Commis J. B. Schmit, Capitaine
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTAN & MILLER, Agents,
No 125 de la rue Gravier.

P. S.—Le bateau donnera des connaissements pour tous les embarcadères du Bayou Teche.
17 mars—tf

Retour tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Départ tous les MERCREDIS à 5 h. A. M., et tous les SAMEDIS à 5 h. P. M.

Départ de lundi, 10 juillet.—Pour la Lockport, Bayou Boeuf, Bayou Rouge et tous les embarcadères de la Côte. Le beau bateau à vapeur HENRY T. ALLEN, capitaine [illegible] commis Allen Jones, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
SINNOTT & ADAMS,
Agents,
No 11 de Commercial Place.

Paquebot régulier subséquemment de la Côte et de Donaldsonville.

Départ tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et les VENDREDIS, à 5 heures A. M.—Pour les embarcadères de la Côte, Donaldsonville et les embarcadères du Bayou Lafourche jusqu'au Lockport. Le beau bateau à vapeur HENRY T. ALLEN, capitaine [illegible], commis M. H. Lacoy, Retour: Il partira de Thibodaux les MARDIS, à midi, et les SAMEDIS, à 6 heures du matin. Il touchera à Côte pendant le jour, tous les DIMANCHES et MERCREDIS. Ses navires est [illegible]ncom, attention et satisfaction à tous. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. G. TRAIGLE,
No 25 de la rue Conti.

Un commis sera toujours au pied de la rue Conti pour recevoir le fret. 29 nov—tm

Paquebot régulier de Bayou Lafourche.
Départ de Nouvelle-Orléans tous les MARDIS et VENDREDIS, à 5 heures du soir.

Pour l'embarcadère de Thibodaux, Paincourtville, Plattenville, Napoléonville, Lafourche Crossing et toutes les débarcadères intermédiaires du bayou Lafourche. Le beau steamer à vapeur d'un able tirant d'eau, TARLETON, capitaine Frank Dalferez, R. S. Sercer, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
L. SOTTILE.

Paquebot de la Côte d'en bas.

Jours de départ, tous les MARDIS et VENDREDIS, à 5 heures A. M.

Pour le Fort Jackson, la Quarantaine, le Quartier des Biches, la Rivière aux Herbes, la Pointe à la Hache, l'Anse aux Familles et tous les points intermédiaires de la côte d'en bas. Le beau bateau à vapeur à roues sur les côtes,

MARIE L.,
Capt. A. F. [illegible]renfroy,
Jno L. Titus, comptable
Ce bateau [illegible] est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
A. R. VERRET,
12 mars— No 125 rue de la Verille-Levée.

Bureaux de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,

NO. 61 DE LA RUE DU CAMP,
NOUVELLE-ORLEANS, 24 JANVIER 1872.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1871:

Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1871	
Sur risques d'incendie	$102,788 87
Sur risques le mer	41,473 52
Sur risques le rivières	61,184 64
	$205,377 03
Plus: Risques non expirés de 1870	47,612 00
	$252,989 03
A déduire: Risques non expirés de 1871..... $66,696 00	
Primes remboursées..... 1,785 31	68,480 31
Montant net des primes	$200,508 72
Pertes, etc, payés dans la même période:	
sur risques d'incendie	$28,588 76
sur risques de mer	36,280 94
Sur risques de rivières	36,367 15
	$101,076 85
Plus: Pertes payées non réglées	41,680 44
Escompte, frais de port, mes	17,454 64
Réassurances	3,353 17—$144,744 75
Dépenses générales et taxes	$35,251 72
Intérêt de scrip	30,593 40
	305,589 87
Moins: Escompte en 1872	49,944 65
	$160,388 72
Balance nett	$40,120 00

L'actif de la compagnie est comme suit. Il est basé sur la valeur le moins élevée du marché, au comptant:

Bons hypothécaires émis de la ville	$166,770 00
120 bonds de la ville au favour de chemins de fer	132,000 00
61 bonds sept pour cent de la ville	51,482 50
14 bonds de l'Hôtel Dieu	7,000 00
4 bonds de l'Odd Fellows' Hall Association	4,000 00
2 bonds de la Grand'Loge de la Louisiane	2,000 00
Actions de banques et de la Compagnie du Gaz, etc	103,041 72
Prêts garantis	39,200 00
Prêts sur hypothèque	68,500 00
Billets à recevoir	12,787 77
Scrip d'autres compagnies d'assurance	5,880 02
Primes en voie de recouvrement	10,261 30
Espèces	53,534 56
Total de l'actif	$864,397 59

L'état qui précède est une copie exacte faite des livres de la compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
HUGH ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
PAROISSE D'ORLEANS,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé particulièrement mon le 22 mars de janvier A. D. 1872.

ANDREW HERO, Jr.,
Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, à partir du deuxième lundi de février 1872, sur les certificats du scrip non encore payés. Ils ont de plus déclaré un dividende de TRENTE-CINQ POUR CENT sur le montant net des primes particulières de l'année expirée le 31 décembre 1871, dividende pour lesquels il sera donné des certificats à dater du 2ème jour de mars 1872.

THOMAS SLOO, Président
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1872:

John D. Gaines	E. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
J. Bacon,	L. N. Marks,
Charles Maybrady,	Richard Flower,
J. Wells,	W. E. Seymour,
W. C. Taylor,	J. C. Morris.

LAFITTE, DUFILHO & CO WARTHER POSTAL!

QUATRIEME CODE DE DISTRICT pour la Nouvelle-Orléans. No 28,079.—En vertu d'un Writ of Fieri Facias à moi adressé par l'honorable Second Cour de District pour le Parish d'Orléans, Etat de Louisiane, en faveur de Lafitte, Dufilho & Co, et contre Warther Postal, j'ai saisi, le 4 mars 1872, à 3 heures P. M., les lots, terrains et propriétés connus sous les numéros 1 et 2 de la subdivision du terrain de Bayou Road, dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, à la vente publique qui en sera faite par moi, le premier jour de mai prochain, à la porte de la Cour de District susdite, entre les heures légales de vente, à midi, et deux heures P. M. de ce jour, pour satisfaire le montant de la susdite Writ.

Un terrain situé dans la Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, faisant partie de la subdivision du terrain de Bayou Road, et connu sous les numéros 1 et 2 de ladite subdivision, mesurant ensemble cent pieds de front sur la rue Bayou Road, sur une profondeur de cent vingt pieds, le tout conformément au plan de ladite subdivision, dressé par Edgar Degas, ingénieur, le 15 mars 1869.

Conditions: Comptant, en monnaie courante des Etats-Unis.

CORNELIUS M. SORIA,
Adjt Gén. du 2ème District.
Avis Nos 12 et 13 de la rue de Pythias

Médicaments.

Voilà deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir entendu ni notre compte à notre argent, pour vendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Notre sang est si souvent mal devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hypocondres, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de se boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes en finissent tout aussi vite d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous rendant à sa barre. Les athlètes, dit-on, sont impossibles sans boire un verre.

Que de commerçants qui ont toujours, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une petite fortune et ne pouvant pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors ils sont tristes, ils tombent dans le découragement, une soif brûle, ils ont des étouffées d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et on entend on fin exclamer pour ce pauvre [illegible] agréments que donne la fortune. Ah, on le connaissait en chimistes, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: Quelle perte pour la famille, la société, la patrie; mais il n'est tué en buvant.

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A quoi donc ceux qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui répugnera vos besoins, augmentera votre appétit, fera [illegible] vos digestions et contribuera l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes infiniment plus que vous vous en trouverez bien, que vous en aurez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et tonique.

Le Terre-Neuvas Bitter est neuf

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui en connaissent la composition, les bons effets le recommandent journellement.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas peiné de voir un de ses membres souffrir d'une indigestion, qui le met dans un état de souffrance qui fait souffrir tout le monde! Un ne sait à laide sans appareil, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz; les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, on quitte sait trop mangé: dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, on négligera jamais de prendre et de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

Il vous aura surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes, d'estomac et faisant naître les douleurs qui accompagnent la digestion; chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme étant d'excellentes apéritives, aussi les Dames et les enfants à l'appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il aurait fallu prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force revient, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, ressentiront infailliblement soulagement et même guérison du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes et les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si perfides, on devra combattre l'action d'un air vicié, en devant d'une nourriture composée de viandes saines, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'humeur marécage du sol désorganisent l'organisme et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stimulante et spéciale est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
est
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,
nos agents, le vendant par charroies en commerce.

On le trouve dans toutes les épiceries en gros des deux villes.

Mai 20—tf

Le seul Fondre de notre commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les causes renferment une [illegible] de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
64 & 66, troisième rue,
CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1a

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU COMMERCE
De la Nouvelle-Orléans.

SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mars 1872:

Incendie	$64,812 65
Mer	54,355 91
Rivières	51,888 80
	$170,056 54
Plus, primes non expirées le 31 mars 1871	$17,879 78
	$187,936 13
Moins, non expirées le 31 mars 1872	12,464 79
	175,471 34
Payé, pertes par l'incendie	$20,630 71
Payé, pertes sur mer	11,241 57
Payé, pertes sur rivières	42,129 98
	$73,999 26
Payé, refaction (rebate)	26,774 72
Payé, reassurances	4,174 71
Payé, primes remboursées	3,721 97
Payé, taxes	6,744 96
Payé, casuel	1,511 97
Payé, loyer	4,775 00
Payé, dépenses, salaires, timbres, etc	14,470 13
	$140,983 71
Moins, profits, pertes et intérêt	16,573 00
	$127,290 94
Balance	48,180 40

ACTIF

Billets d'actions	$73,400 00
Effets à recevoir	120,367 28
Mobilier	2,283 98
Actions Harbor Boat	1,541 00
Bonds de la ville	1,200 00
Billets en voie de recouvrement, net	34,430 63
En caisse	124,458 27
	$360,281 07

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
2 avril 1872.

Assermenté et signé particulièrement mon, notaire.
EDWARD IVY, N. P.

Le 4 avril, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de Quinze Piastres par action serait déclaré et payé (si exempt des taxes) d'actions.

J. H. OGLESBY, Président.
JOHN T. HARDIE, Vice-Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 4 avril 1872. 15 avril—tm

JULIUS LOEFFLER,
48..... RUE ROYALE..... 48

Possède [illegible] de toutes les [illegible] et [illegible] de [illegible] et [illegible] de [illegible] et [illegible] de